



La Gare de Prévost reprend du service !

Catherine Baicoianu

Depuis le 8 janvier à la gare de Prévost, une navette conduit les passagers pour Montréal, vers la gare de St Jérôme où le train de banlieue les attend. Le grand stationnement permet ainsi à la gare de retrouver en partie sa fonction première...

Les Fêtes sont passées, joyeuses malgré le manque de neige; les vrais sportifs ne se sont pas découragés et ont marché pendant ces journées si douces qu'on aurait cru le printemps à nos portes. Ils ont largement profité de l'accueil qui les attendait à la gare, le seul lieu sur la

piste où l'on peut décider le prix que l'on va payer pour une bonne soupe chaude, un café ou un muffin! D'autre part la gare a vibré chaque soir durant la semaine du 24 au 31 décembre puisque les familles de Prévost ont célébré chacune leur tour. D'autres familles sont venues

célébrer le 1er de l'An et les Rois. Bonne année à tous et toutes! Il n'est jamais trop tard pour se souhaiter la Joie, la Paix et la bonne Santé.

Invitation à tous les bénévoles de la gare de Prévost: un souper pour vous honorer et vous remercier sera donné à la gare de Prévost le samedi 10 février à 18 heures. Une façon de vous dire chers (es) amis (es) combien on vous apprécie et, si proche de la St Valentin, combien on vous aime, vous qui faites cadeau, si généreusement, de votre

INSCRIPTION
Les symposiums de Prévost

Veillez prendre note qu'il reste quelques places pour l'inscription de la 10^e Édition du symposium de peinture à la gare de Prévost qui aura lieu du 1^{er} août au 5 août 2007.

Toutes personnes intéressées peuvent se procurer les formulaires à la gare de Prévost, sur le site internet www.inter-actif.qc.ca/symposium ou en téléphonant au 450-224-8056. Plus de 100 peintres seront présents lors de cet événement.

Lise Voyer, responsable

temps à tout les visiteurs de la gare... C'est-à-dire qui maintenez en vie ce lieu si chaleureux de notre patrimoine.

L'hiver est enfin au rendez-vous !

Gilbert Tousignant

Au moment de la publication de cette chronique, il sera enfin tombé suffisamment de neige sur le sol laurentien, pour permettre à la corporation du P'tit train du Nord de tracer la piste jusqu'à Saint-Jérôme. On peut même supposer que les sentiers du mont Shaw, des Falaises et des domaines seront rendus skiabiles.

Alors, sortez vos raquettes, faites vos skis, et retrouvez la forme et la bonne humeur en admirant les paysages prévostois et piedmontais en mode « aérobic ». N'oubliez pas de débiter ou terminer votre randonnée par une bonne soupe aux légumes servie par nos bénévoles; bienvenue à la gare.

Un party de levée de fonds au profit de Phil Shaw

Vous connaissez Phil Shaw ?

Natif de Prévost, Phil est l'un des plus talentueux athlètes québécois de ski de fonds de compétition; il compétitionne depuis plusieurs années sur les circuits internationaux de longues distances.

Afin de financer sa participation au Vasaloppet de Suède, compétition mondiale la plus longue (90 km) et la plus vieille (1927), Phil organise à la gare de Prévost le samedi 27 janvier à 19h un Party-levée de fonds. Toute la population est invitée à venir rencontrer l'athlète et à fêter avec lui toute la soirée ; un équipement de ski sera tiré comme prix de présence.

Signalons que le meilleur résultat international de Phil Shaw a été réalisé en janvier 2006 : il est arrivé 51^e

(sur près de 15 000) au Worldloppet de Marcialonga en Italie. Phil avait 9 ans lors du centenaire d'Herman Johannsen, le fameux Jack Rabbit, en 1975 ; il a d'ailleurs été inspiré par le célèbre fondeur. Pour information sur la levée de fonds : 450-621-0954

Réalisez votre arbre généalogique

C'est sur le thème *Connaître son arbre généalogique ou connaître son passé pour bien vivre le présent* que Marie-Christiane Berduck, thérapeute, animera un atelier les mardis 30 janvier et 8 février de 9h à 16h30.

Cet atelier de deux jours vise à porter un regard nouveau et différent sur l'arbre généalogique, source de richesse ; faire que la sève de vie circule de façon fluide, distribuant une richesse insoupçonnée de potentiels et de talents transmis, qui nous habitent.

Chaque journée coûte 60 \$; on s'informe et on s'inscrit auprès de madame Berduck au (514) 543-3330 ou au (514) 824-2895.

Des œuvres inspirantes de Michèle Langevin en janvier

Après avoir participé au Symposium de peinture de Prévost l'été dernier, Michèle Langevin récidive en vous présentant ses œuvres tout au long de janvier à la gare.

Cette artiste, qui peint à l'huile depuis deux ans, travaille d'inspiration et non d'après un modèle. Le résultat est donc unique et empreint de fantaisie.

Ses thèmes favoris sont reliés à sa vision spirituelle de la vie ; on retrouve des titres comme L'arbre de vie, Je suis qui je suis, Monde de rêve, etc. Michèle décrit ses toiles comme exprimant ses révélations après ses recherches spirituelles ; « je peins pour le plaisir mais aussi pour diffuser les messages présents dans mes tableaux ». Vous pouvez admirer ses œuvres tous les jours de 8h30 à 16h30.

Les conditions des pistes affichées à la gare

Depuis quelques semaines, nous affichons à tous les jours les conditions des pistes du P'tit train du Nord : quantité de neige tombée, état des pistes, distance tracée, fartage recommandé, etc. apparaissent sur une feuille collée à la vitre à gauche de la porte d'entrée.



L'artiste Michèle Langevin devant une de ses toiles.

Consultez-la pour mieux planifier votre randonnée.

Rappelons que la gare offre en location deux salles séparées par une cuisine fonctionnelle et bien équipée, ainsi qu'une salle de réunion au deuxième étage ; on s'informe au (450) 224-2105.

Il est possible de vivre sans drogues

NARCOTIQUES ANONYMES
514-249-0555
1 800-879-0333
www.naquebec.org

DERNIER ARRET
vendredi 20h/chaque semaine
à la gare de Prévost

Calendrier de la Gare

Artiste exposant en janvier

- Michèle Langevin
- La Gare est ouverte tous les jours de 8h30 à 16h30:
 - Muffins et café sur place
 - Locaux disponibles pour réservation

Site internet: www.inter-actif.qc.ca/garedeprevost
Courriel: garedeprevost@yahoo.ca
Information: 224-2105

ME SABINE PHANEUF
ME SOPHIE LAFRAMBOISE
ME JULIE BLONDIN
ME JULIE LAMARRE
ME MARIE-CHRISTINE GRAVEL

861, RUE DE L'ÉCOLE
PRÉVOST
T : 450.224.3113

9623, RUE LAJEUNESSE
MONTRÉAL (QUÉBEC)
TÉL.: (514) 383-1332
TÉLÉC.: (514) 381-8140

PHANEUF LAFRAMBOISE avocats

Chronique DE VOTRE avocat

Vous partez au soleil ?

Vous avez tout prévu? Les maillots de bain des enfants, les serviettes, la crème solaire 35 ou mieux 60, quelques livres pour l'avion, ... mais avez-vous pensé d'obtenir l'autorisation écrite de votre « ex » ?

Il n'y a pas de loi spécifique vous obligeant à obtenir l'autorisation écrite de l'autre parent pour voyager avec votre enfant. Cependant, entre autres conditions d'entrée, les autorités étrangères peuvent exiger une lettre de consentement de l'autre parent, et, si vous ne l'avez pas prévu, il est possible que vous soyez dans une situation très difficile au moment de votre départ et que vous puissiez même ne pas être autorisé à franchir la frontière du pays où vos vacances sont planifiées.

Vous devriez communiquer avec les représentants du pays que visitera l'enfant pour vous assurer d'avoir les renseignements les plus à jour sur les conditions particulières d'entrée.

Il est **fortement recommandé** que les enfants soient munis d'une lettre de consentement pour chaque voyage à l'étranger lorsqu'ils voyagent avec un seul de ses parents. Habituellement, n'importe qui peut signer cette lettre à titre de témoin, mais il est conseillé de la faire certifier ou d'y faire apposer un sceau par un représentant officiel autorisé à faire prêter serment ou à recevoir une déclaration solennelle (par exemple un commissaire à l'assermentation, un notaire, un avocat) afin que sa validité ne soit pas mise en doute. Pour obtenir plus amples informations et obtenir un modèle de lettre d'autorisation au voyage vous pouvez consulter le site d'immigration Canada à l'adresse suivante : www.voyage.gc.ca/main/before/consent_lettre-fr.asp

Par ailleurs, si la communication avec votre ex-conjoint est difficile et que vous souhaitez régler les questions relatives aux vacances dans un climat neutre, vous pouvez bénéficier des services d'un avocat médiateur. Ces services seront habituellement sans frais. En effet, peu importe leurs revenus, les parents ont le droit à la médiation subventionnée pour régler à l'amiable des questions concernant leurs enfants.

Bon voyage !

PHANEUF • LAFRAMBOISE • AVOCATS
450.224.3113

